



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Direction des Relations avec  
les Collectivités Locales

Service des finances locales  
et de l'environnement

Affaire suivie par :  
Nazra ALI HASSANE  
Cheffe du bureau de l'environnement  
Tél : 02 69 63 52 77  
[nazra.ali-hassane@mayotte.gouv.fr](mailto:nazra.ali-hassane@mayotte.gouv.fr)

Mamoudzou, le **23 AVR. 2024**

Le Préfet de Mayotte

à

Monsieur le directeur de  
l'environnement, de l'aménagement, du  
logement et de la mer

**Objet :** Notification de l'arrêté n°2024-SG-39 du **23 AVR. 2024** portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de réalisation du ponton de l'îlot de M'tsamboro

**P.J :**

- arrêté n°2024-SG-319 du **23 AVR. 2024** portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de réalisation du ponton de l'îlot de M'tsamboro, dans la commune de M'tsamboro
- avis au public

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté n°2024-SG-319 du **23 AVR. 2024** portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet cité en objet.

En application de l'article 9 de l'arrêté n°2017-139-DEAL-DIR-AE du 4 mai 2017, je vous informe que le dossier d'étude sera mis à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie de M'tsamboro **du lundi 6 mai au jeudi 23 mai 2024 inclus.**

Le Préfet,  
délégué du Gouvernement  
Le sous-préfet, secrétaire général adjoint

  
Cédric KARI-HERKNER

Préfecture de Mayotte - BP 676 - 97600 Mamoudzou  
Standard : 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr)